



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

budget et réforme de l'État : services du Trésor

Question écrite n° 86318

Texte de la question

M. Philippe Folliot appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avenir de la trésorerie de Roquecourbe dans le Tarn. Il lui demande tout d'abord de bien vouloir lui indiquer les modalités actuelles de fonctionnement de la trésorerie de Roquecourbe en termes de jours d'ouverture, d'heures d'ouverture, de services rendus, de personnel et de statut. Il souhaiterait connaître ensuite, pour chacun de ces points, l'évolution que pourrait connaître ce bureau de la trésorerie de Roquecourbe cours des cinq prochaines années.

Texte de la réponse

La trésorerie de Roquecourbe est l'une des 28 trésoreries que comporte le département du Tarn (3 264 trésoreries sur l'ensemble du territoire). Dirigée par un inspecteur, elle compte deux agents. Elle est ouverte au public du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 ainsi que le vendredi matin de 8 h 00 à 12 h 00. L'accueil téléphonique des usagers est assuré dans les mêmes conditions. La gestion comptable et financière des collectivités et établissements publics locaux (dont 6 communes et 6 structures intercommunales) est la principale activité du poste comptable et représente environ 73 % de sa charge globale. Le reste de l'activité se partage entre la gestion du recouvrement de l'impôt (9,6 millions d'euros de prises en charge au titre de l'année 2004, soit un peu moins de 2 % des prises en charge du département) et les missions transversales (comptabilité, caisse...). En raison de sa taille réduite, la trésorerie de Roquecourbe fait partie des structures dont le fonctionnement est extrêmement fragile, d'autant que son niveau d'activité se réduit chaque année en raison des actions de modernisation et d'automatisation engagées au niveau national. Or, le Trésor public cherche à concilier au mieux le double objectif d'accessibilité et de qualité du service public et la contrainte d'un emploi optimal des ressources d'encadrement mises à sa disposition par la loi de finances. C'est pourquoi, dans le cadre de la démarche de réorganisation des implantations rurales menée par le ministère, qui vise à adapter les modes de gestion des trésoreries et à constituer des entités dotées d'équipes renforcées et plus disponibles, il n'est pas exclu que la trésorerie de Roquecourbe fasse l'objet, dans les prochaines années, d'une opération de regroupement avec une structure voisine. Si tel devait être le cas, le trésorier-payeur général du Tarn ne manquerait pas d'associer l'ensemble des élus concernés à ce projet. En effet, toute procédure de restructuration s'accompagne au préalable dans chaque département d'une large démarche d'information et d'une phase approfondie de concertation avec l'ensemble des partenaires concernés afin d'aboutir à la solution la mieux adaptée au contexte local.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86318

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2006, page 1733

Réponse publiée le : 4 avril 2006, page 3682